

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 18
Votants : 23

L'an deux mille vingt-trois, le 11 décembre, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 décembre 2023

PRESENTS : Mme BEAUGERIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOUCHON Véronique, Mme BOURGEOIS Annick, M. DOUDARD Christian, Mme HAY Salomé, M. JANICOT Philippe, M. LARROQUE Joël, M. NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme WISSOCQ Mathilde, Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme DEBAYLE Michèle, M. EJNER Pascal.

ABSENTS : Mme BRAILLON Eliane (Pouvoir à Mme HAY Salomé), Mme COQUEL Laure (Pouvoir à M. VALADON Thierry), Mme MOREAU Aurore (Pouvoir à Mme BOURGEOIS Annick, Mme MOUMIN Manon (Pouvoir à Mme BEAUGERIE Delphine), ZBORALA Bernard (Pouvoir à Mme ASTIER Martine).

Secrétaire de séance : M. Philippe BOURDOLLE

11. Adhésion au groupement de commandes pour la maintenance et l'exploitation des équipements thermiques et de ventilation avec le SEHV.

Par délibération en date du 20 septembre 2020, le conseil municipal a validé l'adhésion de la commune de Boisseuil au groupement de commande du SEHV relatif à la maintenance et l'exploitation des équipements thermiques et de ventilation.

La période contractuelle de ce groupement et l'exécution des marchés avec ENGIE Solutions s'achèvent le 30 juin 2024 et le SEHV, qui sera le coordonnateur, lancera un nouveau groupement de commandes pour la période allant du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2028.

Les prestations de maintenance et d'exploitation des installations techniques resteraient équivalentes aux marchés actuels avec ENGIE Solutions, et concerneront les systèmes suivants :

- chauffage (bois granulés, plaquettes, PAC, systèmes thermodynamiques, gaz naturel ou fioul),
- production d'eau chaude sanitaire (toutes énergies),
- ventilation hygiénique (VMC simple et double flux),
- traitement d'air (chauffage/refroidissement/renouvellement d'air),
- climatisation.

Afin de mutualiser l'achat de prestations de maintenance et pour effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence et favoriser les économies d'échelle, la commune de Boisseuil pourrait une nouvelle fois adhérer à ce groupement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **d'adhérer au groupement de commandes avec le SEHV concernant la maintenance et l'exploitation des équipements thermiques et de ventilation,**
- **d'autoriser le Maire à signer la convention constitutive de groupement de commandes avec le SEHV,**
- **de confier au représentant du SEHV le rôle de coordonnateur du groupement susvisé,**
- **d'imputer les dépenses sur les articles prévus au budget principal de la commune de Boisseuil.**

VOTE 23	POUR 23	CONTRE 0	ABSTENTION 0
----------------	----------------	-----------------	---------------------

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Le Maire,
Philippe JANICOT

